



Le pôle REVAE

Un guichet unique pour la reprise d'études et la validation des acquis de l'expérience à l'Université de Nantes.

Le pôle REVAE accompagne le retour à l'université des publics adultes qui souhaitent obtenir un diplôme national :

- par la voie de la **reprise d'études** (accès en formation avec titre requis ou par dispense) ;
- par la voie de la **VAE** (certification en vue de l'obtention de tout ou partie d'un diplôme).

Étape 1 Définir l'objectif

● Information collective ou renseignement individuel sur :

- l'identification des diplômes nationaux préparés à l'université ;
- les démarches de reprise d'études et de VAE ;
- la mobilisation de financements et les statuts d'inscription ;
- les prestations proposées pour l'accompagnement des candidats.

● Puis, le candidat complète une fiche de positionnement, qui comprend :

- l'intitulé du diplôme visé ;
- la démarche envisagée (reprise d'études ou VAE) ;
- des informations sur le projet universitaire, l'objectif et le parcours.

● Le pôle REVAE transmet la fiche de positionnement au responsable de diplôme pour avis.

Étape 2 Analyser l'opportunité de la demande

● Le responsable de diplôme désigne un enseignant référent, expert de la discipline, pour le suivi de la demande du candidat.

● **L'équipe REVAE et l'enseignant référent :**
— étudient la pertinence de son positionnement ;
— valident ou préconisent des réajustements.

● A cette issue, **3 hypothèses possibles :**
— le candidat met un terme à sa démarche ;
— le candidat est orienté vers une autre formation ou un autre organisme ;
— le candidat poursuit sa démarche selon le diplôme et la démarche retenus.

➔ Cas de poursuite en reprise d'études :

- indications sur les circuits et les calendriers de commissions ;
- Conseils dans l'instruction des dossiers d'accès en formation et/ou de candidature.

➔ Cas de poursuite en VAE :

- constitution du dossier de recevabilité ;
- organisation d'un entretien d'expertise tripartite (candidat / enseignant référent / conseiller VAE) afin de confirmer l'entrée dans la démarche et de définir les modalités d'engagement.

Étape 3 Accompagner le candidat jusqu'à la réalisation de l'objectif

● Volet administratif et financier :

- inscription sur le diplôme ;
- conventionnement ;
- suivi du financement ;
- gestion des présences ;
- facturation ;
- autres formalités afférentes aux démarches de reprise d'études ou de VAE ;
- enquête d'insertion post-diplôme.

● Volet méthodologique :

- ➔ **reprise d'études** : appui du pôle afin d'optimiser le suivi des enseignements et les conditions de réussite au diplôme ;
- ➔ **VAE** : conseils dans la réalisation du dossier de validation (en binôme avec l'enseignant référent), organisation du jury et audition, suivi de la prescription s'il y a lieu.

Des prestations adaptées aux besoins du candidat.

Entretiens individuels présentiels à distance et ateliers collectifs :

- spécifiques à la reprise d'études (ex. : méthodologie universitaire, recherche documentaire...) ;
- spécifiques à la VAE (ex. : descriptions d'activités, repérage d'acquis validables, recherche d'éléments de preuve, mise en correspondance avec le référentiel...) ;
- mixtes (ex. : projet et mobilités professionnelles, valorisation du parcours universitaire, outils et techniques de recherche d'emploi...) .

REVAE en schéma

